

► Le Puy-Saint-Bonnet

L'Odyssée de Tim recherche d'urgence des bénévoles



Loïc Leclinche réclame des bénévoles pour ce rendez-vous caritatif à l'esprit familial.

L'association L'Odyssée de Tim du Puy-Saint-Bonnet organise des animations afin de soutenir la recherche médicale sur le diabète. Les propos sont récurrents mais leur écho ne trouve pas pour autant une réponse favorable : « Oui nous avons besoin de bénévoles à chaque édition de l'Odyssée de Tim et c'est très important pour le bon déroulement et la sécurité de tous les participants ». La réponse du responsable de la manifestation, Loïc Leclinche, est claire, limpide afin que se pérennise durablement cette manifestation en faveur de la recherche sur le diabète.

140 participants en 2016

Certes, il n'y a pas le feu car l'édition 2017 n'a lieu que le 24 septembre mais autant prévenir que guérir. « Nous recherchons tous bénévoles capables de tenir différentes fonctions au départ dans la salle de sport ou sur les parcours où de nombreux postes sont à tenir », ajoute Loïc préparant avec soins cette prochaine édition.

Un responsable remonté après la réussite inespérée de 2016 avec 140 participants et l'apparition du trail alors que l'édition précédente avait été décevante. D'où une remise en question pour sa reconduction. Mais c'est du passé grâce au soutien des inconditionnels et place à 2017 avec encore marathon, courses, randonnée pédestre, trail proposés par l'association caritative. A la suite du succès 2016 différents dons ont été effectués à l'Association française des diabétiques ainsi qu'à celle des Sampaniers du Vietnam.

► Yzernay

Une gestion communale rigoureuse

À la dernière séance du conseil municipal, les élus d'Yzernay n'ont pas revalorisé les impôts directs locaux pour 2017. D'ailleurs, ils n'ont pas bougé depuis 2013, à savoir : taxe d'habitation 11,33 % ; foncier bâti, 16,08 % ; foncier non bâti, 38,73 %.

Ces économies n'empêcheront pas des travaux conséquents prévus en 2017 au cimetière, à la salle de sports, à l'ancienne supérette éventuellement et à la voirie intra-muros (dans le bourg).

Par ailleurs, la dette par habitant pour Yzernay est de 392 €, chiffre inférieur à l'endettement des communes de la même strate de population dans le département (entre 500 et 2 000 habitants) qui est de 480 € par habitant.

C'est la même chose pour les charges de personnels qui sont de 105 € par habitant pour Yzernay alors que les charges des communes similaires dans le département pointent à 209 € par habitant, soit le double. Pour les charges de fonctionnement, ce sont les mêmes écarts. « À noter, de surcroît, qu'un prêt va se terminer en 2018. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : il y a une bonne gestion communale des deniers publics », a déclaré le maire Roland Ouvrard.

La Tessoualle



En revenant de la marche, les participants viennent faire tamponner un document attestant de la distance parcourue.

Des ouvriers solidaires des enfants handicapés

A l'heure de la pause déjeuner, jeudi 6 avril, 56 salariés de huit entreprises tessouallaises et sept particuliers ont accompli une marche pour une cause humanitaire. L'objectif est de venir en aide à l'Institut médico-éducatif (IME) La Rivière, un établissement de l'Adapei qui accueille des enfants en situation de handicap mental.

Achat de tablettes numériques

Le but est de pouvoir récolter

8 000 € pour doter chaque classe de deux tablettes numériques, soit 18 au total. « Il s'agit d'un minimum pour pouvoir faire travailler deux enfants en même temps et avoir une continuité dans le projet en cas de défectuosité d'une tablette », souligne Virginie Loiseau, Tessouallaise, maman d'un jeune handicapé, membre de l'Adapei et administratrice déléguée à l'IME La Rivière.

Les marcheurs tessouallais ont accompli 168 km, financés 1 € le

kilomètre par les entreprises. Cette action vient en complément d'une précédente au cours de laquelle trois sportifs choletais avaient relié Noirmoutier à l'occasion d'un défi solidaire qui avait permis de récolter 7 000 €. Il manque encore quelques fonds pour clôturer le défi. Des dons déductibles d'impôts sont toujours possibles par chèques, libellés à l'Adapei 49 et adressés à Virginie Loiseau (Défi solidaire), La Vigne 49 280, La Tessoualle.

Saint-Christophe-du-Bois

Une borne de recharge électrique installée

Vendredi matin, Jacky Bodineau, directeur adjoint du SIEM (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire), Sylvain Sénécaille, maire de la commune, Jean-Paul Boisseau, vice-président du SIEM et quelques élus ont inauguré la borne de recharge de véhicules électriques financée à 100 % par le SIEM.

186 bornes en Maine-et-Loire

Cette borne est située sur le parking du cimetière. « Nous avons fait le choix de cet emplacement, explique Alain Brémond, adjoint, car il se trouve à proximité de la route départementale, du centre-bourg afin de ne pas pénaliser le stationnement près des commerces. » Avec la création d'un important réseau de bornes de recharge électrique (186 bornes prévues en 2017 dans le Maine-et-Loire), la commune participe au déploiement de ce système dont l'installation et la gestion ont été confiées à la société Bouygues énergie et service, choisie par le SIEM. Ces bornes sont équipées de deux prises de type II (NE) et deux de type domestique. Pour les utiliser,



Les personnalités inaugurent la borne de recharge pour véhicules électriques.

deux solutions sont proposées : par abonnement faire une demande de badge au SIEM, sans abonnement avec le smartphone. Quel coût pour l'utilisateur ? Pour les abonnés au service (paiement par badge), c'est gratuit, coût d'acquisition du badge :

12 €, de la connexion à la borne : 0,50 €, coût proportionnel à la durée de connexion : 3,45 € de l'heure. Le montant de la transaction est plafonné à 11 € ; paiement par smartphone, coût forfaitaire : 5,95 € la recharge.

Maulévrier

Un beau geste pour l'association Loisirs pluriel

Vendredi midi, et ce juste avant de partir en vacances de Pâques, 178 élèves sur les 227 que compte l'école privée Saint-Joseph de Maulévrier, étaient présents à l'opération « Bol de riz », soit un taux de participation de 78,5 %. Pour l'occasion, Fred Gourichon, chef cuisinier du restaurant scolaire, et son équipe avaient fait cuire environ 8 kg de riz.

Aider les enfants handicapés

Les bénéfices enregistrés sur le prix courant du repas, soit 0,80 € pour un total de 142,40 €, seront reversés à l'association Loisirs pluriel de Cholet qui propose de multiples activités aux enfants handicapés accompagnés de leurs petits camarades valides. « Ce n'est certes pas une grosse somme que nous allons reverser à l'association, regrette Emmanuel Leperd, directeur de l'école, mais l'important est la participation des enfants à cet élan de solidarité. Beaucoup d'écoles participent à cette journée, ce qui fait que toutes les sommes additionnées



Maulévrier, vendredi 7 avril. Les jeunes élèves de l'école Saint-Joseph ont participé avec plaisir à l'opération « Bol de riz » afin de soutenir les enfants handicapés.

devraient atteindre un chiffre satisfaisant. » Après tout, ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes

rivières et que l'important avant toute chose est de participer à ce genre d'action.

► La Séguinière. Séance découpage entre générations à la Maison d'accueil



Enfants et aînées ont entrepris de composer un cadre avec des bouts de tissu.

Les assistantes maternelles ont rendu une nouvelle visite aux résidentes de la Maison d'accueil, l'établissement pour personnes âgées de La Séguinière, vendredi 7 avril. Cette deuxième rencontre de l'année était cette fois consacrée au printemps, et propose à une séance de bricolage

sur ce thème. Encadrés par cinq résidentes, les seize enfants présents ont d'abord découpé des morceaux de tissu, avant d'entreprendre de les coller sur un support et d'en faire un cadre. Une prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue courant juin, cette fois sur le thème... de l'été.

► Le May-sur-Evre. La chorale de l'école Jean-Moulin ravit son public



La chorale recueille toujours beaucoup de succès auprès des parents et amis.

Mardi 4 avril, les enfants des cycles 2 et 3 de l'école Jean-Moulin du May-sur-Evre ont chanté pour la soirée chorale annuelle à la salle Jean-Ferrat. Toute l'équipe enseignante, aux couleurs du cirque, a accueilli chaleureusement les familles. La salle était comble.

Sous la direction de Jean-Etienne Boisdrion, directeur intérimaire, les enfants du cycle 2 ont chanté « Sous le chapiteau » et « Au fil des

saïsons » de Vivaldi, puis ceux du cycle 3 ont interprété « Imagine » de John Lennon et « Aux arbres citoyens » de Yannick Noah. Cette année, le chant commun était « Je veux du soleil ».

L'Association des parents d'élèves est intervenue de façon ludique pour présenter les sorties scolaires et ses différentes actions.

Pour tous renseignements ou inscriptions : 02 41 63 82 44.

► Mazières-en-Mauges. Encore 15 % de baisse des dotations cette année

Les comptes de gestion, les comptes administratifs et les budgets de la commune ont été votés à l'unanimité par les élus réunis, vendredi 7 avril, en conseil municipal.

d'investissement de 26 082 €. « Presque 15 % de baisse encore cette année au niveau des dotations de l'Etat. En 10 ans, la dotation globale de fonctionnement est passée de 127 000 € à 70 822 €, s'inquiète le maire Guy Sourisseau. Pour la section d'investissement, l'équilibre entre les dépenses et les recettes s'établit à 725 126 €. Les principaux équipements prévus cette année sont l'effacement des réseaux de l'allée des Roses dont 80 % du montant sont pris en charge par le SIEM, la construction d'une cellule commerciale, d'un atelier technique et d'un parc animalier, la poursuite des travaux d'accessibilité de la voirie.

Les sections de fonctionnement et d'investissement cumulées du budget principal donnent des recettes qui s'élèvent à 1 701 582 € alors que les dépenses sont de 2 004 605 €, soit un résultat de l'exercice 2016 déficitaire de 303 022 €. En ajoutant les résultats des années antérieures, le déficit atteint la somme de 79 664 € en raison des subventions notifiées mais non encaissées en 2016.

En 2017, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 644 755 €, permettant ainsi un virement en section

Le Conseil municipal décide une augmentation des taux d'imposition de 1,5 %.

COMMUNES EXPRESS

► Bégrolles-en-Mauges

Conseil municipal. Il se réunira ce soir, à 20 h 30, à la mairie, 11, rue d'Anjou. A l'ordre du jour, entre autres : vote des taux communaux 2017.

► Le May-sur-Evre

Erratum. Dans l'interview du maire et de son adjoint aux finances sur l'avancement des projets à mi-mandat paru samedi 8 avril, il fallait lire maison de la santé et non maison de l'emploi.

► Toutlemonde

Papiers, journaux. Une collecte de papiers, journaux et autres publicités est organisée au profit de l'école Louis-Ferrand, du vendredi 21 avril au mardi 9 mai, sur le parking de la salle des sports/cimetière.

► Trémentines

Fermeture bibliothèque. En raison d'un changement de logiciel, la bibliothèque Au fil des pages sera fermée du lundi 24 avril au dimanche 7 mai.